Règlement Intérieur

Par la prise d'une licence au sein du BAUHB, chaque licencié représente l'image du BAUHB et accepte de se soumettre à son règlement intérieur.

Ainsi, tout licencié devra avoir un attitude correcte envers ses partenaires, les entraineurs, les dirigeants, les arbitres, les adversaires, les spectateurs, tant sur le terrain que dans les tribunes

Il devra respecter l'image et les valeurs du BAUHB et du Handball en général.

En cas de manquement à ce devoir d'exemplarité et / ou en cas de sanction par les arbitres ou la commission de discipline fédérale ou régionale, la commission de discipline interne au club pourra être saisie par le Bureau Directeur et pourra appliquer toute sanction à l'encontre du contrevenant.

Le Conseil d'Administration